



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Flamboro Downs			
Date	31 mars 2022	Heure de départ	18 h 35	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 6 °C)	Vent :	15 km/h Ouest	
État de la piste	Rapide Variante 0 s			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	Inscriptions totales	94
Total des paris mutuels	\$392,950			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
John Dorion	Peter Gillies	Gunnar Lindberg (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

La Décision #1658983 a été rendue pour Francis Guillemette qui, au sujet d'un résultat d'analyse positif, a été trouvé coupable d'avoir enfreint les règles de la CAJO 9.09(b), 26.02.01, 26.02.02, 26.02.03(c), dans la Course 6, sur l'hippodrome Flamboro Downs, le 13 mars 2022, en menant le cheval, "Arrakis".

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée pour les 9, 10 et 11 avril 2022. "Arrakis" a terminé la course en 1^{re} position et a été disqualifié.

La Décision #1659151 a été rendue pour approuver les frais d'annulation pour les chevaux qui avaient été programmés à concourir les 10 et 20 mars.

Courses :

Course 1 – Examen du premier virage pour le #2, “Delightful Magic”, arrivé en 7^e position, et qui avait été mal mené.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #1, “Our Time Is Now”, a été retiré par les juges pour des raisons d’inadmissibilité. Il avait été chronométré et n’a pas été trouvé assez rapide pour se qualifier le 28 mars. On a opéré un remboursement de \$184.00

Course 5 – Examen de la course après le poteau de ½ mille pour le #5, “Ateyatefngerlouie”, qui s’est rendu au-dessus d’un pylône. Aucune infraction signalée.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Enquête

Le #7, “Machalko”, a fait un bris d’allure survenu avant le départ et s’est rendu à l’intérieur du poteau de remboursement. On a opéré un remboursement de \$10,413

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/aGLgunkNVkw>

Course 9 – Enquête

Le #6, “La Belle Rebella”, (MacDonald), arrivé en 4^e position, a fait un bris d’allure survenu après le départ. Aucune infraction aux règles sur les bris d’allure n’a été commise.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/1zPVbvZlyll>

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 5

“Uber Hanover” (2), pour \$8,500, par le nouveau propriétaire-entraîneur Robert Jenkins.

“Ateyatefngerslouie” (1), pour \$9,500, par les nouveaux propriétaires Ryan Guy et Sharon Christie, nouvel entraîneur Ryan Guy.

“Vicious Aloicious” (1), pour \$9,500, par le nouveau propriétaire-entraîneur Dean Nixon.

Course 10

“Bet on Brett” (2), pour \$8,500, par le nouveau propriétaire 6824871 Canada inc., nouvel entraîneur Joe Pereira.